

L'appariteur de Rohrwiler

La Cité des Roseaux

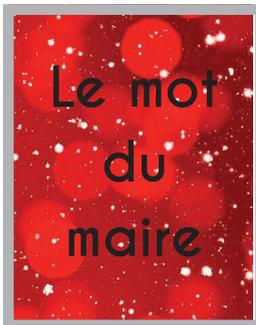


Madame, Monsieur,
Noël approche à grands pas et nous sommes prisonniers d'un terrible dilemme : Pouvons-nous fêter dignement et en toute sérénité cette fête séculaire que toute la communauté chrétienne attend avec une grande joie ? Où bien devons-nous nous résoudre à jouer la prudence et faire en sorte que les gestes barrières ne soient pas que de simples paroles. Mais que dire des mesures, parfois incompréhensibles, et qui nous empêchent de faire nos achats et cadeaux, témoignages de l'amour qu'on porte aux membres de notre famille.

Les décorations et illuminations font partie de la magie de Noël, mais ne remplacent pas les retrouvailles d'une famille où les membres sont quelques fois dispersés dans le monde entier.

J'ai aussi une pensée pour toutes ces personnes âgées qui, dans les EHPAD, ne peuvent embrasser leurs proches. Certes, internet permet de communiquer, mais rien ne remplace une présence humaine.

Que laisserons nous comme souvenirs aux générations futures ? Un monde où la peur nous oblige à communiquer masqués ? Dilemme



entre une période qui se veut festive et une situation qui la rend triste.

Pourtant, il convient de ne pas se laisser aller au pessimisme. Notre commune a cette année encore mis en place un beau sapin. Malgré quelques péripéties, il trône désormais sur la place de l'église. Je remercie la famille CLAUSS pour ce beau et grand cadeau. Par ailleurs les paquets de Noël pour les personnes âgées sont en préparation. Dans tous les cas, la vie de la commune continue. Nous avons réalisé des travaux nécessaires pour rendre notre village plus agréable.

Les écoles souffrent des mesures drastiques que le Rectorat leur impose et contraint la commune à mettre en œuvre des moyens spécifiques afin d'assurer à la fois la sécurité sanitaire et le plan Vigipirate renforcé.

Je remercie l'adjointe Sandra KLEIN pour son travail ainsi que les volontaires qui se sont chargés de la sécurité à l'entrée de l'école : Evelyne SCHNEIDER et les conseillers municipaux Henriette JUNG et Jean-Louis VOIRIN.

Il me reste à vous souhaiter, à toutes et à tous, de rester en bonne santé et de préparer cette fête de Noël et le réveillon de nouvel an en toute sérénité.



*Was fier e johr...es kan awwer numme besser gehn!
Scheni Wienachte un e glectlisches Neijohr !!!
Laurent Sutter*



Un clin d'oeil à Mr et Mme HAHN pour leurs superbes décorations tout au long de l'année

Vie Communale

Cérémonie du 11 Novembre en petit comité

Comme toutes les autres communes, Rohrwiller a dû se contenter d'une cérémonie en comité très restreint. Pour l'occasion n'étaient donc présents que le Maire Laurent Sutter, ses quatre adjoints et le conseiller délégué. Cette journée, commémoration de l'armistice de la «grande guerre» de 14-18, est aussi la date choisie pour rendre l'hommage de la Nation à tous les morts pour la France, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui. Le Maire a énoncé les noms des 20 soldats morts pour la France en 2020. Les élus ont ensuite observé une minute de silence, puis ont entonné l'hymne national.



Marché de Producteurs

Apportez vos cabas à provisions



ROHRWILLER
Place de la Mairie

Les Mardis de 16 h à 19 h
tous les 15 jours

Prochaines dates :
1er, 15 et 29 Décembre 2020



Fête des aînés

Des paniers garnis seront distribués à nos aînés à partir de 70 ans, **le Samedi 12 Décembre.**
(en cas d'absence un coupon vous sera laissé dans la boîte aux lettres)

Curage

Après la vérification des installations concernant l'écoulement des eaux pluviales, une demande d'intervention auprès de la DIR Est a été faite pour assurer le curage des fossés qui se trouvent sur son territoire de compétence, à savoir le long de la D429 en direction de Drusenheim. Ce curage a eu lieu en ce début de mois de novembre.



Les employés de la commune ont réalisé en même temps un nettoyage des écoulements. Ces travaux devraient permettre une amélioration de l'écoulement des eaux pluviales vers les prairies situées au nord-est de la commune et qui sont prévues pour absorber ce surplus d'eau lors des fortes précipitations.

Anniversaires du mois de Décembre

90 ans	WURTZ née BRUCKER Monique, le 10
87 ans	SCHNEIDER Joseph André, le 10
86 ans	STRAEBLER Joseph Marcel, le 2
85 ans	SUTTER née SCHNAEBELE Marguerite Salomé, le 14
85 ans	SCHMITT née HIESIGER Micheline Anny, le 5
84 ans	MARTINI Marcel, le 21
83 ans	SCHLUR née HURLE Marie-Victoire, le 2
81 ans	JUNG André Joseph, le 15
79 ans	WURTZ née REINBOLT Elfriede, le 1
78 ans	KUHN née MULLER Renée, le 5
78 ans	KUHN Alfred, le 31
77 ans	MALSANG née GUILLARD Odile, le 3
76 ans	RICCARDI née BRONNER Suzanne, le 22
75 ans	PIERDON née JUNG Alice Arlette, le 9
75 ans	RAUCH Walter, le 15



Plusieurs incidents nous incitent à faire un petit rappel concernant la réglementation.

Un chien doit être tenu en laisse dans les rues du village.

En vertu de l'article 1385 du code civil, que l'animal soit sous sa garde ou se soit égaré ou échappé, le propriétaire est responsable des dommages causés par l'animal, aux personnes mais aussi aux biens. D'autre part, la loi veut que chaque propriétaire de chien doit faire en sorte que les aboiements de son animal ne perturbent pas la tranquillité du voisinage. Les aboiements d'un chien, s'ils sont excessifs, peuvent être considérés comme des troubles anormaux de voisinage et le propriétaire du chien peut être déclaré responsable des troubles causés. C'est moins l'intensité ou la force des aboiements que leur répétition et leur durée, qu'ils soient diurnes ou nocturnes, qui sont pris en compte pour apprécier s'il y a, ou non, trouble du voisinage. Nous invitons donc tous les propriétaires de chien à faire le nécessaire pour respecter ces dispositions.

Enfin, la commune fait des efforts matériels et financiers pour assurer la salubrité publique et la propreté des espaces communs. Pour que chacun puisse participer à cet effort, la municipalité a mis en place des canisettes pour que les propriétaires de chien puissent ramasser les déjections de leur compagnon.

La commune lance donc un appel à la civilité :

d'une part pour que les propriétaires de chiens usent de ces équipements afin que les autres promeneurs ne fassent pas de mauvaises rencontres sur les trottoirs de notre village et d'autre part, pour que personne n'abuse de ces équipements, notamment en faisant inutilement des stocks de sachets.

Infos santé



Infos pratiques

HORAIRES MAIRIE pendant les fêtes

La mairie sera fermée le 24 et 31 Décembre.

Elle sera ouverte de 8h15 à 12h les 28, 29 et 30 Décembre.

Permanence Député Vincent THIÉBAUT

Vendredi 11 Décembre de 10h45 à 11h45

uniquement sur rendez-vous

Inscriptions sur :

<https://vincentthiebaut.fr/votre-inscription-a-la-permanence-du-depute/>

Test COVID

Mercredi 9 Décembre de 7h à 12h et de 14h30 à 17h30

au Cabinet Infirmier - 37 Grand Rue



